

Délibération n°13/03/2023-9

du lundi 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à 14 heures 45, le conseil d'administration, dûment convoqué le 2 mars 2023, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGEY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents: Dominique AUGEY, Kayané BIANCO, Odile BONTHOUX, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Frédérique DUMICHEL, Arlette OLLIVIER, Fabienne VINCENTI, Carlos CASTELEIRA, David POULLARD, Elza ESPENEL, Elie MANAUTHON
- Procurations: Brigitte DEVESA (Arlette OLLIVIER), Jean-Christophe GRUVEL (Frédérique DUMICHEL), Stéphane PAOLI (David POULLARD), Pierre VASARELY (Dominique AUGEY), Antoine BOLLASINA (Carlos CASTELEIRA)
- Absents excusés: Bruno CASSETTE, Sophie JOISSAINS, Marc FERAUD, Jean-Louis CANAL, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet: Compte administratif 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-12

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Vu la délibération n°14/12/2021-197 du 14 décembre 2021 adoptant le budget primitif 2022

Vu la délibération n°08/06/2022 du 8 juin 2022 adoptant le budget supplémentaire 2022

Vu la délibération n°17/11/2022-59 du 17 novembre 2022 adoptant la décision modificative n°1 de l'exercice 2022

L'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif:

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.





Les réalisations 2022 sont présentées au compte administratif comme suit (les montants réalisés sont ici présentés sans les résultats de l'exercice précédent, puisqu'ils sont repris dans les résultats antérieurs) :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réalisées	3 169 144,05€	85 114,28€	3 254 258,33€
Recettes réalisées	3 326 566,59€	86 255,83€	3 412 822,42€
Résultats de l'exercice 2022	157 422,54€	1 141,55€	158 564,09€
Résultats antérieurs	62 382,91€	37 278,45€	99 661,36€
Résultats de clôture	219 805,45€	38 420,00€	258 225,45€

Une politique rigoureuse des dépenses de fonctionnement et d'investissement a permis de générer, en 2022, un excédent en section de fonctionnement et en section d'investissement pour un montant cumulé de plus de 158 000€.

Détail par chapitre de la section de fonctionnement

FONCT	IONNEMENT	BUDGET 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	924 019,25 €	830 584,68 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 214 924,00 €	2 177 767,40 €
023	Virement à la section d'investissement	25 815,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 140,83 €	79 739,83 €
65	Autres charges de gestion courante	19 605,00 €	17 455,46 €
67	Charges exceptionnelles	122 533,61 €	63 596,68 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	180,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 386 217,69 €	3 169 144,05 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	62 382,91 €	62 382,91 €
013	Atténuations de charges	61 240,00 €	61 278,24 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 272,78 €	18 272,78 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	165 001,00 €	167 959,47 €
73	Impôts et taxes	1 456,00 €	1 456,00 €
74	Dotations, subventions et participations	3 036 071,00 €	3 033 520,46 €
75	Autres produits de gestion courante	8 416,00 €	8 117,13 €
77	Produits exceptionnels	33 378,00 €	35 962,51 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 386 217,69 €	3 388 949,50 €



Les charges à caractère général (chapitre 011), qui regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement du bâtiment, des services administratifs et techniques et des ateliers pédagogiques, sont en hausse de plus de 140 430€ (+ 20%) par rapport à 2021.

En effet, en 2021, l'école a encore été impactée par la crise sanitaire avec le confinement de 4 semaines au printemps. L'exercice budgétaire 2022 atteint un niveau de dépenses caractéristique d'une activité normale, mais il est également impacté par la situation économique et l'inflation (ex : doublement du prix du papier).

Les charges de personnel (chapitre 012) représentent la principale dépense de fonctionnement de l'école avec 2,17 millions d'euros, soit moins 67,75 K€ par rapport à 2021. La part de la masse salariale sur les dépenses réelles de fonctionnement est donc en baisse par rapport à 2021 (73% contre 74%), tandis que celle des charges à caractère général est en hausse (de 23 % à 27%).

La diminution des dépenses de personnel, malgré l'augmentation du point d'indice, s'explique globalement par une baisse du coût de la rémunération du poste de directeur (-21K€), des emplois restés vacants une partie de l'année (DAG, chargée de communication ...) et par des postes n'ayant pas été occupés à 100% (disponibilités, temps partiels, mutation du responsable informatique...).

Quant aux recettes, elles sont en hausse (+ 174K€ par rapport à 2021), pour un résultat affecté équivalent (62K€ en 2022 contre 60K€ en 2021). Les produits des services (84K€ pour l'enseignement supérieur et 71K€ pour les ateliers amateurs) sont en augmentation, mais les chiffres 2021 sont faussés par une erreur matérielle sur la régie. Des recettes de 2021 n'ont été comptabilisées qu'en 2022, en recettes exceptionnelles (chapitre 77) pour 21K€ (délibération n°17/11/2022-58 du 17 novembre 2022), ainsi que des remboursements de charges de personnel pour 11K€.

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) sont également en augmentation (+ 59K€). Il s'agit de :

- l'augmentation de 5 000€ de la contribution de l'Etat (de 175K€ à 180K€)
- de la subvention au titre du programme Culture Pro (+ 5 000€)
- de la subvention de la ville d'Aix pour la Biennale (13 150€)
- de la subvention du British Council pour le projet de recherche Acoustic Commons (35 963€)
- de la subvention I-Portunus pour le projet Miramar (3 366€)

En écritures d'ordre, les recettes liées aux reprises sur subvention (opérations d'ordre entre sections) augmentent de plus de 10K€.

La section de fonctionnement fait apparaître en fin d'exercice un résultat excédentaire de 157 422,54€ et un résultat de clôture de 219 805,45€.



Détail par chapitre de la section d'investissement

INVE	STISSEMENT	BUDGET 2022	CA 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 272,78 €	18 272,78 €
20	Immobilisations incorporelles	35 962,80 €	10 300,00 €
21	Immobilisations corporelles	98 798,70 €	54 585,50 €
23	Immobilisations en cours	1 956,00 €	1 956,00 €
TOTA	L DEPENSES D'INVESTISSEMENT	154 990,28 €	<i>85 114,28 €</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 278,45 €	37 278,45 €
021	Virement de la section de fonctionnement	25 815,00 €	0,00€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 140,83 €	79 739,83 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00€
13	Subventions d'investissement	12 756,00 €	6 516,00 €
	L RECETTES D'INVESTISSEMENT	154 990,28 €	123 534,28 €

Les amortissements des subventions d'équipement (chapitre 040) représentent plus de 18 000€, viennent ensuite les immobilisations corporelles (chapitre 21) qui s'élèvent à plus de 54K€ (82% des dépenses réelles).

Les dépenses d'investissement ont été principalement constituées :

- du budget annuel de 42K€ destiné à l'équipement des ateliers pédagogiques
- de matériel et développements pour le laboratoire de recherche Locus Sonus Locus Vitae et Acoustic Commons (6 290€), financés par des virements de la section de fonctionnement à la section d'investissement sur crédits fléchés
- de matériel informatique (3 256€)
- de matériels pour la régie (4 323€)
- de la restauration de 2 toiles de jacques Boullier, dit Vasselin, ancien directeur de l'école

Il est à noter que les marges de manœuvres de l'école en investissement sont très faibles, les recettes d'investissement étant uniquement constituées de l'autofinancement (amortissements des immobilisations et affectation du résultat).

Le solde de la subvention d'investissement de 16 500€ de 2021, accordée à l'école par le Ministère de la Culture dans le cadre du Plan de relance de l'Etat au titre de son projet de développement numérique, a été comptabilisé sur 2022 pour un montant de 6 500€.

La section d'investissement fait apparaître en fin d'exercice un résultat de 1 141,55€ et un résultat de clôture de 38 420€ qui couvre intégralement le besoin de financement pour 2023 correspondant aux restes à réaliser.



Globalement, le résultat de l'exercice 2022 (158 564,09€) et le résultat de clôture (258 225,45€) sont excédentaires.

En tant qu'ordonnateur de l'établissement, madame Barbara SATRE, directrice, a quitté la séance afin que le conseil d'administration puisse procéder au vote.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif, tel que présenté et annexé au présent rapport, pour l'exercice 2022

Fait à Aix en Provence, le 13 mars 2023.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGEY

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AIX ΕN **PROVENCE** FÉLIX CICCOLINI

rue 6mile tevan 13100 aix en provence 04 65 40 05 00 www.esaab.fr SIRET 200 028 312 00010

Certifiée exécutoire par la Présidente Compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture le : et de la publication le :

2 3 MARS 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public local culturel - EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20002931200010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'AIX-EN-PROVENCE

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	25
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	27
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et récettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services de du tre d'assammasement investigant (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujents à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet 33
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Saus Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	34
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	39

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART	CA 2022

I INFORMATIONS CENERAL ES	1 1
I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Δ.
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0 0

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel financier par	
Fiscal	Financier	(population DGF)	habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 % 5.32 %	0,00 % 0,00 %
2 3	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	91,69 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut Encours de la dette	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET						
		DEP	ENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	3 169 144,05	G	3 326 566,59	
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	85 114,28	н	86 255,83	
			+		+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si	0,00 déficit)	(s	62 382,91 si excédent)	
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si	0,00 déficit)		37 278,45 si excédent)	
			=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 254 258,33	= G+H+I+J	3 512 483,78	
,						
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	К	0,00	
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	41 195,61	L	6 240,00	
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	41 195,61	≖ K+L	6 240,00	
	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 169 144,05	= G+I+K	3 388 949,50	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	126 309,89	= H+J+L	129 774,28	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 295 453,94	= G+H+l+J+K+L	3 518 723,78	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
TOTA	L DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00	
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
013	Atténuations de charges		0,00	
76	Produits financiers		0,00	
77	Produits exceptionnels		0,00	
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 41 195,61	L 6 240,00	
010	Stocks (4)	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	6 240,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	20 300,00	0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 895,61	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
oap.		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	924 019,25	766 983,06	63 601,62	0,00	93 434,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 214 924,00	2 082 468,22	95 299,18	0,00	37 156,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 605,00	15 930,98	1 524,48	0,00	2 149,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	3 158 548,25	2 865 382 26	160 425,28	0,00	132 740,71
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	122 533,61	63 596,68	0,00	0,00	58 936,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	180,00	0,00			180,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 281 261,86	2 928 978,94	160 425,28	0,00	191 857,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	25 815,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	79 140,83	79 739,83			-599,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	104 955,83	79 739,83			25 216,00
	TOTAL	3 386 217,69	3 008 718,77	160 425,28	0,00	217 073,64
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECEITES DE FONCTIONNEMENT								
Chap.	Libellé		Crédits empl	ovés (ou restant à	employer)			
Jimpi		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges	61 240,00	61 278,24	0,00	0,00	-38,24		
70	Produits services, domaine et ventes div	165 001,00	167 959,47	0,00	0,00	-2 958,47		
73	Impôts et taxes	1 456,00	1 456,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	3 036 071,00	2 995 224,00	38 296,46	00,0	2 550,54		
75	Autres produits de gestion courante	8 416,00	8 117,13	0,00	0,00	298,87		
Т	otal des recettes de gestion courante	3 272 184,00	3 234 034,84	38 296,46	0.00	-147,30		
76 77	Produits financiers Produits exceptionnels	0,00 33 378,00	0,00 35 962,51	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 -2 584,51		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00		
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 305 562,00	3 269 997,35	38 296,46	0,00	-2 731,81		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 272,78	18 272,78			0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00		
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	18 272,78	18 272,78			0,00		
	TOTAL	3 323 834,78	3 288 270,13	38 296,46	0,00	-2 731,81		
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 62 382,91						

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 962,80	10 300,00	20 300,00	5 362,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 798,70	54 585,50	20 895,61	23 317,59
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 956,00	1 956,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	18 272,78	18 272,78		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	18 272,78	18 272,78	No. of the	0,00
	TOTAL	154 990,28	85 114,28	41 195,61	28 680,39
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEIVIENT									
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés					
		(BP+DM+RAR N-1)		au 31/12						
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00					
13	Subventions d'investissement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00					
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Total des recettes d'équipement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00					
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00					
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00					
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00					
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00					
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00					
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00					
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00						
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00					
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00					
Tota	al des recettes réelles d'investissement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00					
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	25 815,00			je rije V sjis					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	79 140,83	79 739,83		-599,00					
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00					
Tota	il des recettes d'ordre d'investissement	104 955,83	79 739,83		25 216,00					
	TOTAL	117 711,83	86 255,83	6 240,00	25 216,00					

Chap.	Libellé		lits ouverts DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	37 278,45		A Lagran	
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- $(1) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li_
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (v compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	830 584,68		830 584,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 177 767,40	Mary Control	2 177 767,40
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	The sale	0,00	00,0
65	Autres charges de gestion courante	17 455,46		17 455,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00	TON N. RUSING	0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 63 596,68 0,00	0,00 599,00 79 140,83 0,00	0,00 64 195,68 79 140,83 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 089 404,22	79 739,83	3 169 144,05
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérat	ions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 15	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	W/1 %	0,00	0,00 18 272,78 0,00	0,00 18 272,78 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	The state of the s	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	1000		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	10 300,00 0,00 54 585,50 0,00 1 956,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	10 300,00 0,00 54 585,50 0,00 1 956,00 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)	P. St.		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		66 841,50	18 272,78	85 114,28
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (v compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	61 278,24		61 278,24
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	167 959,47		167 959,47
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 456,00		1 456,00
74	Dotations et participations	3 033 520,46		3 033 520,46
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	8 117,13 0,00 35 962,51 0,00	0,00 0,00 18 272,78 0,00 0,00	8 117,13 0,00 54 235,29 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	3 308 293,81	18 272,78	3 326 566,59
R 002	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			62 382,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	6 516,00	0,00 <i>0,00</i>	6 516,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations	20 1 1 2 2 1 1 1	2,00	2,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 597,00 0,00 0,00 0,00 79 140,83 0,00	0,00 0,00 597,00 0,00 0,00 0,00 0,00 79 140,83
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	6 516,00	79 739,83	86 255,83
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			37 278,45

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)	2.25.15 (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	924 019,25	766 983,06	63 601,62	0,00	93 434,57
60611	Eau et assainissement	5 100,00	4 792,48	1 447,94	0,00	-1 140,42
60612	Energie - Electricité	29 100,00	19 479,57	1 294,34	0,00	8 326,09
60613	Chauffage urbain	80 445,70	62 200,97	9 587,27	0,00	8 657,46
60621	Combustibles	101,00	100,85	0,00	0,00	0,15
60623	Alimentation	2 343,00	1 881,01	398,00	0,00	63,99
60624	Produits de traitement	276,00	273,88	0,00	0,00	2,12 0,04
60628	Autres fournitures non stockées	191,00	190,96	0,00 0,00	0,00 0,00	150,40
60631	Fournitures d'entretien	260,00 56 018,55	109,60 32 492,30	6 047,02	0,00	17 479,23
60632	Fournitures de petit équipement	1 987,00	1 401,56	0,00	0,00	585,44
60636 6064	Vêtements de travail Fournitures administratives	1 922,00	1 884,97	0,00	0,00	37,03
6065	Livres, disques, (médiathèque)	10 790,00	7 400,82	2 501,10	0,00	888,08
611	Contrats de prestations de services	1 962,00	1 734,00	0,00	0,00	228,00
6132	Locations immobilières	370 165,00	369 563,30	721,74	0,00	-120,04
6135	Locations mobilières	2 299,00	2 025,90	0,00	0,00	273,10
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	6 398,66	0,00	0,00	3 601,34
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 945,00	3 621,15	331,33	0,00	2 992,52
6156	Maintenance	55 482,00	51 623,65	3 373,32	0,00	485,03
6161	Multirisques	4 641,00	4 640,27	0,00	0,00	0,73
6168	Autres primes d'assurance	3 451,00	3 450,45	0,00	0,00 0,00	0,55 0,00
617	Etudes et recherches	2 712,00	2 712,00	0,00 0,00	0,00	50,04
6182	Documentation générale et technique	631,00 1 374,00	580,96 14,00	1 360,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	79 145,00	58 889.04	15 377.58	0,00	4 878,38
6188	Autres frais divers Honoraires	51 207,00	34 350,84	9 682,00	0,00	7 174,16
6226 6228	Divers	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
6233	Foires et expositions	5 785,00	3 204,90	2 400,00	0,00	180,10
6236	Catalogues et imprimés	6 148,00	0,00	0,00	0,00	6 148,00
6237	Publications	5 056,00	527,76	2 748,48	0,00	1 779,76
6238	Divers	4 160,00	607,08	948,00	0,00	2 604,92
6241	Transports de biens	1 183,00	791,35	190,52	0,00	201,13
6247	Transports collectifs	2 500,00	145,60	0,00	0,00	2 354,40 10 811,87
6251	Voyages et déplacements	27 898,00	16 780,13	306,00 364.68	0,00 0,00	466,10
6256	Missions	2 878,00	2 047,22 13 582,35	309,30	0,00	6 010,35
6257	Réceptions	19 902,00 840,00	830,47	3,70	0,00	5,83
6261	Frais d'affranchissement Frais de télécommunications	13 506,00	11 721,84	564,00	0,00	1 220,16
6262 627	Services bancaires et assimilés	175,00	131,96	0,00	0,00	43,04
6281	Concours divers (cotisations)	2 303,00	1 700,00	90,00	0,00	513,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	283,00	259,20	0,00	0,00	23,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	45 435,00	41 669,19	3 555,30	0,00	210,51
6288	Autres services extérieurs	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
63513	Autres impôts locaux	55,00	73,15	0,00	0,00	-18,15
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	359,00	397,67	0,00	0,00	-38,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 214 924.00	2 082 468 22	95 299.18	0,00	37 156.60
6218	Autre personnel extérieur	54 180,00	-40 415,00	94 595,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	25 071,00	25 354,38	0,00	0,00	-283,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 268,00	6 338,48	0,00	0,00	-70,48 405,30
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 464,00	31 058,70	0,00 0,00	0,00 0,00	4 005,98
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 809,00	3 803,02 1 088 368,69	0,00	0,00	24 580,31
6411	Personnel titulaire Personnel non titulaire	1 112 949,00 358 906,00	358 462,56	0,00	0,00	443,44
6413	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	230 016,00	238 974,46	0,00	0,00	-8 958,46
6451 6453	Cotisations a ro.R.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	320 513,00	311 421,74	0,00	0,00	9 091,26
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 085,00	6 084,94	0,00	0,00	0,06
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 213,00	3 213,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 373,00	1 926,66	4,18	0,00	-557,84
64731	Allocations chômage versées directement	9 688,00	8 388,85	0,00	0,00	1 299,15
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 028,00	10 812,02	0,00	0,00	215,98
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 473,00	3 270,00	0,00	0,00	1 203,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 004,00	18 520,72	700,00	0,00	2 783,28
6488	Autres charges	9 884,00	6 885,00	0,00	0,00	2 999,00
014	Atténuations de Produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	19 605,00	15 930,98	1 524,48	0.00	2 149.5

Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	16 803,00	13 702,09	1 524,48	0,00	1 576,43
6518	Autres	2 797,00	2 227,09	0,00	0,00	569,91
65888	Autres	5,00	1,80	0,00	0,00	3,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	3 158 548,25	2 865 382,26	160 425,28	0,00	132 740,71
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	122 533,61	63 596,68	0,00	0,00	58 936,93
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	40,04	0,00	0,00	-40,04
6714	Bourses et prix	113 582,61	54 989,00	0,00	0,00	58 593,61
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 151,00	6 767 64	0,00	0,00	383,36
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 281 261,86	2 928 978,94	160 425,28	0,00	191 857,64
023	Virement à la section d'investissement	25 815,00	0,00			25 815,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	79 140,83	79 739,83			-599,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	597,00			-597,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	2,00			-2,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	79 140,83	79 140,83			0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	104 955,83	79 739,83			25 216,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	104 955,83	79 739,83			25 216,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Otal des opérations réelles et d'ordre)	3 386 217,69	3 008 718,77	160 425,28	0,00	217 073,64
	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.7.84	Crédits empl	ovés (ou restant	à employer)	
art(1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	61 240,00	61 278,24	0.00	0,00	-38,24
6419	Remboursements rémunérations personnel	58 740,00	58 778,24	0,00	0,00	-38,24
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	165 001,00	167 959,47	0.00	0,00	-2 958,47
7067	Redev. services périscolaires et enseign	151 442,00	156 052,80	0,00	0,00	-4 610,80
70688	Autres prestations de services	3 471,00	2 946,99	0,00	0,00	524,01
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 088,00	8 959,68	0,00	0,00	1 128,32
73	Impôts et taxes	1 456,00	1 456,00	0.00	0.00	0.00
7388	Autres taxes diverses	1 456,00	1 456,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 036 071,00	2 995 224,00	38 296,46	0,00	2 550,54
74718	Autres participations Etat	248 590,00	243 200,00	764,00	0,00	4 626,00
74741	Participat° Communes du GFP	2 713 150,00	2 713 150,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	28 248,00	28 248,00	4 329,40	0,00	-4 329,40
7488	Autres attributions et participations	46 083,00	10 626,00	33 203,06	0,00	2 253,94
75	Autres produits de gestion courante	8 416,00	8 117,13	0,00	0,00	298,87
752	Revenus des immeubles	1 100,00	810,00	0,00	0,00	290,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 316,00	7 307 13	0.00	0,00	8,87
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	3 272 184,00	3 234 034,84	38 296,46	0,00	-147,30
	(a) = 70+73+74+75+013					72.
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	33 378,00	35 962.51	0,00	0.00	-2 584,51
7718	Autres produits except, opérat° gestion	32 692,00	35 277,38	0,00	0,00	-2 585,38
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	87,00	86,13	0,00	0,00	0,87
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	599,00	0,00	0,00	-599,00
7788	Produits exceptionnels divers	599,00	0,00	0,00	0,00	599,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	3 305 562,00	3 269 997,35	38 296,46	0,00	-2 731,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	18 272,78	18 272,78			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 272 78	18 272 78			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	National Control		0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 272,78	18 272,78			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	3 323 834,78	3 288 270,13	38 296,46	0,00	-2 731,81
	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de	62 382,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

N-1

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 962,80	10 300,00	20 300,00	5 362,80
2051	Concessions, droits similaires	35 962,80	10 300,00	20 300,00	5 362,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	98 798,70	54 585,50	20 895,61	23 317,59
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	4 500,00	885,49	0,00	3 614,51
2158	Autres installat°, matériel et outillage	13 358,37	9 139,15	3 718,99	500,23
2183	Matériel de bureau et informatique	36 277,59	18 314,26	6 324,09	11 639,24
2184	Mobilier	1 712,74	312,70	175,56	1 224,48
2188	Autres immobilisations corporelles	42 950,00	25 933,90	10 676,97	6 339,13
22	Immobilisations reques en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 956,00	1 956,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	1 956,00	1 956,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de lialson : affectat° (BA,régie)	0.00	0.00	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
ī	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 272,78	18 272,78		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	18 272,78	18 272,78		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	5 378,70		-5 378,70
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	5 096,65	12 894,08		-7 797,43
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	4 162,27	0,00		4 162,27
13918	Autres subventions d'équipement	9 013.86	0.00		9 013,86
15310	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	E B LET	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	18 272,78	18 272,78		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	154 990,28	85 114,28	41 195,61	28 680,39
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 756,00	6 516,00	6 240.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	RIETTO, T
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	25 815,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	79 140,83	79 739,83		-599,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2,00		-2,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	597,00	- 7 B N - T	-597,00
28031	Frais d'études	0,00	5 083,66	The state of the s	-5 083,66
28051	Concessions et droits similaires	13 506,16	13 506,16		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	5 083,66	0,00		5 083,66
28135	Installations générales, agencements,	1 599,32	1 599,32	313 11 13	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	278,41	278,41		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 737,79	11 119,39	971 11 51	-381,60
28181	Installations générales, aménagt divers	939,26	939,26	4 11. 1. 11.	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 034,54	21 652,94		381,60
28184	Mobilier	3 983,03	3 983,03	- 2 100 - 21	0,00
28188	Autres immo. corporelles	20 978,66	20 978,66		0,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	104 955,83	79 739,83		25 216,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	104 955,83	79 739,83	Age drugger	25 216,00
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	117 711,83	86 255,83	6 240,00	25 216,00
	Pour information	37 278,45			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES	≥
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N	boursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerle (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						The sales
			Control of the second s	Contract of the Contract of th		
5192 Avances de trésorerie						
				The second secon		
51931 Lignes de trésorerie	1000				Section 15	
					Contract to the contract of th	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie			ENSTRUCTION OF THE PARTY.			
519 Crédits de trésorerle (Total)		0,00	00'0	0,00	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

N	A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			400					Taux initial	Itial		Dário		Possibilité	d d
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sament	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
													1	
164 Emprunts auprès des					0,00									
étabilissements financiers (Total)					8									
1641 Emprunts en euros (total)				5	DO'D									
1643 Emprunts en devises (total)					0.00					- B. S. S.				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							2 3		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
Motest Dotton pour METD at DDD (test)					000									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0	1					Town I			E
168 Emprunts et dettes assimités (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)		T-Q-II			00'0							THE REAL PROPERTY.		

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			4			Ĭ		Taux initial	Itial		:		Possibilité	
ier le numéro	Organism	Date de	d'émission ou date de	Date du premier	Nominal (2)	Type de taux	Index (4)	Niveau	Taux	Devise	dicité des	Profil d'amor-	de rembour-	gorie d'em-
de contrat)	de III e	signature	mobilisation (1)	rembour- sement		d'intérêt (3)		de taux (5)	actuariei		sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	prunt (8)
1682 Bons à moyen terme					00'0	T.					Į.			The state of the s
négociables (total)				5									1	
1687 Autres dettes (total)					00'0									
							The same							-
Total général					00'0							A		1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt: F. fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usual de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle; M : mensuelle, B : bimestrielle, C : semestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (d'. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

177	Ν	TITION PAR NATURE DE DETTE
-----	---	----------------------------

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					B. B.	to stune	Emerinte of dottoe on 34/42/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorle d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restent dû au 31/12/N	Durée Trésiduelle (en trannées) (Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0	To the second	0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		0,00					00'0	0,00	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0,00	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00.0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		0,00					0,00	00'0	00'0	00'0
1678 Aufres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	12	00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		0,00				N 2 N	00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					0,00	0,00	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerle, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'inferêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

 (15) Il *Sajt des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

									/V		100			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominai (2)	Capital restant dit au 31/12/N (3)	Type d'Indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sartie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)			PH M											
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0					1	00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)										1		8		13.4.6
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à counir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(5) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les prodults financiers (de 1 à 6), 1 : Indices zone euro / 2 : Indices zone euro o ué scart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule conrespondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coot de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance,

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisée à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d CGCT) : 500.00 €	duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (artic	ele R. 2321-1 du	18-10-2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareils de chauffage, ascenseur	7	18/10/2013
L	Camions	7	18/10/2013
L	Droits, brevets, licenes, marques	5	18/10/2013
L	Équipement de cuisine	10	18/10/2013
L	Etudes non suivies de travaux	5	18/10/2013
L	Installation de signalisation	15	18/10/2013
L	Livres constituant le fonds initial de l'école	10	18/10/2013
L	Logiciels	2	18/10/2013
L	Matériel audio	8	18/10/2013
L	Matériel classique	6	18/10/2013
L	Matériel de bureau	6	18/10/2013
L	Matériel de téléphonie	5	18/10/2013
L	Matériel divers	5	18/10/2013
L	Matériel informatique	3	18/10/2013
L	Mobilier	10	18/10/2013
L	Subventions d'équipement versées ? Biens mobilier, matériel et é	5	18/10/2013
L	Voitures	5	18/10/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

			I IND FIGIOING			
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréclation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	18 272,78		18 272,78
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00		0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	ii.	0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	18 272,78		18 272,78
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	18 272,78		18 272,78
020	Dépenses imprévues	0.00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 272,78	41 195,61	0,00	59 468,39

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réa	lisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	104 955,83	Ш	79 140,83
	es propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10223	TLE	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00
10228	Autres fonds	0,00		0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	1		
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	104 955,83		79 140,83
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00		5 083,66
28051	Concessions et droits similaires	13 506,16		13 506,16
28088	Autres immobilisations incorporelles	5 083,66		0,00
28135	Installations générales, agencements,	1 599,32		1 599,32
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	278,41		278,41
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 737,79		11 119,39
28181	Installations générales, aménagt divers	939,26		939,26
28183	Matériel de bureau et informatique	22 034,54		21 652,94
28184	Mobilier	3 983,03		3 983,03
28188	Autres immo. corporelles	20 978,66		20 978,66
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	25 815,00		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	79 140,83	6 240,00	37 278,45	0,00	122 659,28

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	59 468,39
Ressources propres disponibles	IV	122 659.28
Solde	V = IV - II (3)	63 190.89

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		Salar Brasil III		
10/01/2022	1 TV LG led + support mural pour écran plat	1 283,32	0,00	8
10/01/2022	1 TV LG led + 1 support mural pour écran plat	916,66	0,00	8
02/02/2022	Outil multi DTM51Z- Pack 2 outil DLX212MJ1-	875,26	0,00	6
	Perceuse viss DDF484Z - Panceuse D			
07/02/2022	Matériel pour fabrication CNC	1 316,57	0,00	5
08/03/2022	Soundmap + site internet (web design+ développeme	nt 3 300,00	0,00	5
	multimédia)	1		
14/03/2022	Divers matériel - souris, disques dur et cléfs USB	466,86	0,00	1
17/03/2022	3 TV LED Samsung 65TU7025 thèse Postel	1 791,00	0,00	8
04/04/2022	Electricité - création prise extérieure et modification	885,49	0,00	15
	prises existantes			
27/04/2022	Site internet développement nouveaux outils	400,00	0,00	2
27/04/2022	Site internet développement nouveaux outils	5 400,00	0,00	2
31/05/2022	4 starter kit Raspberту Рі4	358,80	0,00	1
21/06/2022	Imprimante Raise 3D Pro 3	5 556,32	0,00	3
23/06/2022	Kit fraiseuse	115,00	0,00	6
23/06/2022	Kit fraiseuse	450,95	0,00	6
23/06/2022	Kit fraiseuse	298,00	0,00	6
24/06/2022	Kit fraiseuse	35,99	0,00	6
29/06/2022	Pistolet peinture	156,90	0,00	1
29/06/2022	Scie à ruban	236,95	0,00	1
29/06/2022	2 enclumes 30kg	357,96	0,00	1
		127,96	0,00	1
29/06/2022	4 étagères à outils	254,72	0,00	1
29/06/2022	Perceuse-visseuse sans fil Metabo	177,98	0,00	1
30/06/2022	2 meuleuses angulaires Bosch Professionnal GWS	177,50	0,00	,
	1400	323,12	0,00	1
01/07/2022	Perceuse visseuse Makita		0,00	6
19/07/2022	2 postes à souder TIG 200 + MIG 201	1 198,80	0,00	5
21/07/2022	Matériel pour fabrication CNC	419,46		8
08/09/2022	2 appareils photo Nikon Z5 + kit led + pied + objectif	4 406,99	0,00	8
09/09/2022	8 hauts parleurs Genelec 8010 AP + 8 pieds	2 497,94	0,00	
19/09/2022	Portable ASUS ProArt Studiobook Pro 16 OLED	3 521,48	0,00	3
	H7600ZW			
19/09/2022	Enceintes/supports/cables	229,00	0,00	8
19/09/2022	Enceintes/supports/câbles	720,10	0,00	8
22/09/2022	Ecran liyama LED 27"	372,00	0,00	1
26/09/2022	2 TV HKC 32'	135,50	0,00	1
26/09/2022	4 TV HKC 24'	259,00	0,00	1
26/09/2022	4 TV HKC 24'	259,00	0,00	1
26/09/2022	2 TV HKC 32'	135,50	0,00	1
26/09/2022	4 vidéo projecteurs gd angle ACER	2 102,48	0,00	8
26/09/2022	3 TV HKC 43"	658,50	0,00	8
29/09/2022	6 lecteur DVD Philips	234,00	0,00	1
04/10/2022	Massicot Ideal 6660	7 800,00	0,00	6
04/10/2022	TV Led Samsung 108cm	449,99	0,00	1
12/10/2022	TV LCD 44" Samsung + support TV	549,98	0,00	8
27/10/2022	PC portable Lenovo Thinkbook 15,6" + Station d'accu	eil 897,65	0,00	3
	+ garantie 3 ans (Marx)			
01/11/2022	Visiophone Welcomeeye Connect 2	445,00	0,00	1
08/11/2022	PC portable Lenovo Thinkbook 15,6" + station d'accus	eil 897,65	0,00	3
00/11/2022	+ extension garantie (Co			
16/11/2022	2 perceuses/visseuse/2 perceuses	1 944,20	0,00	5
TOT TIEVEE	visseuses/compresseur/affuteuse/ponceuse	,		
27/11/2022	Acoustic Commons développement automation	1 200,00	0,00	2
2111112022	géolocalisation	1 230,00	2100	
04/40/0000	1	3 346,80	0,00	6
01/12/2022	Echafaudage Cross 180 7,85m	9 453,58	0,00	15
05/12/2022	4 camescopes XA60	2 166,00	0,00	2
07/12/2022	Macbook Pro 13" + Hub USB	77,90	0,00	1
18/12/2022	2 stores vénitiens (Accueil) + quincaillerie	77,90	0,00	
Acquisitions à titre gratuit		LI SMAUTH LAND		I I I I I I I I I I I I I I I I I I I

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers		NE ASIDIAN		
TOTAL GENERAL		71 464,31	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux						111111	
30/06/2022	3 TV LED Samsung 65TU7025 thèse Postel	1 791,00	8	0,00	597,00	599,00	2,00
Cessions à titre gratuit							No. of St.
Mise à disposition				le il E			
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme						, fac	
Divers							TITLE !
TOTAL GENERAL		1 791,00					2,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		,
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC)		
Autres		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de l	la recette : FN	NADT 2022	
		Reste à employer au 01/01/N :	0,00
		Recettes	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		Total recettes	0,00
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
21	2188	Autres immobilisations corporelles	7 800,00
		Total dépenses	7 800,00
		Reste à employer au 31/12/N :	-7 800,00

Libellé de l	a recette : Ai	ide FIPHFP	
		Reste à employer au 01/01/N :	0,00
		Recettes	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
74	7488	Autres attributions et participations	700,00
		Total recettes	700,00
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
	*	Total dépenses	0,00
		Reste à employer au 31/12/N :	700,00

Libellé de l	a recette : Sเ	ubvention Eté culturel DRAC	
		Reste à employer au 01/01/N :	0,00
		Recettes	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
74	74718	Autres	6 000,00
		Total recettes	6 000,00
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
67	6714	Bourses et prix	6 000,00
		Total dépenses	6 000,00
		Reste à employer au 31/12/N :	0,00

TOTAL Reste à employ	ver au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	6 700,00	Total Dépenses		13 800,00
TOTAL Reste à employ	/er au 31/12/N :		-7 100,00	

	IV – ANNEXES	ES				2	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIO	S	- ETAT DU PERSON	DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1	
	C1.1 – ETA	ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	EL AU 31/12/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPI FT	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	0.00
Directeur général des services		00'0	00'0	0.00	000	000	000
Directeur general adjoint des services Directeur dénéral des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00.0	00 00 00	00'0	00'0	00,0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	00'0	10,00	8,00	2.00	10.00
Adjoint Administratif Principal 2 classe	ပ	1,00	00'0	1,00	1,00	0.00	001
Attaché	O 4	4,00	00,0	4,00	2,00	00'0	2,00
Attaché relations internationales & recherche	< ∢	0,00	0.00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Rédacteur Principal 1ère classe	с	2,00	00,00	2,00	2,00	00'0	2,00
Rédacteur chargé de communication	20 00	1,00	00,0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0.00	3.00	0000	00 6	1 00
Adjoint Technique ppal 1 classe	C	000			2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2ème classe) ပ	1,00	00.0	0,00	0,00	00,00	0,00
rechnicien Principal Zeme classe Technicien principal 1ère classe	63 64	1,00	00'0	1,00	00'0	00,0	00,0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	0.00	000	1,00	00.0	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	0.00	oo o		00,0	000
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)			000	9	000	00,0	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		20,0	00,0	00,0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		27 00	00,0	00,0	00,0	00'0	0,00
Adjoint du patrimoine Adjoint du patrimoine assistant documentaliste	00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	30,10
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	υ	1,00	00.0	0,00	00,00	0,0	1,00
Assist. Enseig. Art. Ppl 1ère classe Assist. Enseig. Art. Ppl 2ème classe	ω α	8,00	00'0	8,00	00'8	00,0	8,00
Assistant Enseignement Artistique Ppl 2è cl cours pub BD TNC 30%	α α	00,0	00,00	0,60	09'0	0,00	0,60
Assistant d'Enseignement Artistique	В	0,00	00,0	00.00	00.00	000	2 0
Directeur Ets Enseignement Artistique 1ère CL	 B ∢	00'0	00,00	00,0	00'0	00,0	00,0
Prof. Ens. Artistique CN Prof. Ens. Artistique Hors Classe	44	8,00	05,0	06, 80	7,50	00,0	7,50
				oo't	700,4	no'o	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS ot (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITILI AIRES	AGENTS	TOTAL
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
Professeur d'Enseignement Artistique CLN TNC 25 % français	A	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique CLN philo TC	V	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl norm hypermédia TC	4	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale anglais TC	4	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique d normale numériq TC	A	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale volume TC	A	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		34,00	1,10	35,10	31,10	11,00	42,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par teur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute fannée correspond à 1 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 Exemple : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à temps partiel ; à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute fannée correspond à 1.8 ETPT : un agent à 1. %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existent, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 fer de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	N – VI	ANNEXES				M
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D'INFORMATIC	ONS - ETA	r DU PERSON	INEL AU 31/12/N		C1.1
	C1.1 -	ETAT DU F	ERSONNEL	ETAT DU PERSONNEL ALI 31/12/N (cite)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	REMUNERATION (3)	100	TAGENOO
	(1)	(2)	Indice (8)	Fires	Fondament direction (4)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0.00	romement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint du patrimoine assistant documentaliste Assistant Enseignement Artistique Ppl 2è cl cours pub BD TNC 30%	ധ മ	CULT	371/353 458/401	00'0	A L332-8 A	CDD
Attache relations internationales & recherche Directeur Ets Enseignement Artistique 1ère CL Professeur d'Enseignement Artistique CLN TNC 25 % francais	444	ADM CULT CULT	525/450 929/755 519/446	00'0 00'0	A L332-8 A Mandat A L332-8	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique CLN philo TC Professeur d'Enseignement Artistique cl norm hypermédia TC	44	CULT	558/473 558/473	00'0	A L332-8 A	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale anglais TC	∢	CULT	483/418	00'0	٧	CDI
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale numériq TC	∢	CULT	488/422	00'0	A L332-8	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale volume TC	∢	CULT	488/422	00'0	A L332-8	CDD
Rédacteur chargé de communication	8	ADM	638/534	00'0	A L332-8	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
Assistant Enseignement Artistique cours publics art th TNC 10%	œ	CULT	452/396	00'0	A L332	A
Assistant Enseignement Artistique cours publics dessin e TNC 30%	В	CULT	452/396	00'0	A L332	٧
Assistant Enseignement Artistique cours publics mod viv TNC 15%	В	CULT	452/396	00'0	A L332	A
Assistant Enseignement Artistique cours publics mod viv TNC 20%	മ	CULT	452/396	00'0	A L332	A
Assistant Enseignement Artistique cours publics peint e TNC 10%	ø	CULT	452/396	00'0	A L332	A
Assistant Enseignement Artistique cours publics peinture TNC 20%	ω	CULT	452/396	00'0	A L332	٧
istant Enseignement Artistique cours publics dessin TNC 45%	æ	CULT	452/396	00'0	A L332	٧
TOTAL GENERAL				00'0		

⁽¹⁾ CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-social.
SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation. PM : Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Molif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-1: article 3, 2 fan eilinée : accroissement transporter d'activité.

3-2: article 3, 2 fan eilinée : accroissement d'activité.

3-3: article 3, 2 fan eilinée : accroissement d'activité.

3-3: raticle 3, 2 fan eilinée : accroissement d'activité.

3-3: raticle 3, 2 fan eilinée : accroissement d'activité.

3-3: racance d'activité d'activité : accroissement salonnier d'activité.

3-3: racance acte d'amplois de fonditonnaire susceptibles d'asservices ou la nature des fonditons les fonditons les fonditons les fonditons des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements communes de moins de 1000 habitants et des groupements de la commune de moins de 1000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants de la commune de moins de 1000 habitants et des groupements de proposée à durée moins de 1000 habitants de la commune de la commune de moins de 1000 habitants de la commune de la commune de moins de 1000 habitants de la commune de groupes de cabinets.

4. article 2 de la commune de groupes de cabinets.

4. article 2 de la commune de groupes de cabinets.

5. article 2 de la commune de groupes de cabinets.

6. article 4 de la comm

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fondtion publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de larticle 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
 ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 21 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES: Pour : 16 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 02/03/2023

Présenté par (1) Le Président. A Aix-En-Provence, le 13/03/2023

Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Aix-En-Provence, le 13/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUGEY Dominique, représentante ville Aix-en-Pce - Présidente	
BIANCO Kayané, représentante de la ville d?Aix-en-Provence	
BOLLASINA Antoine, représentant des enseignants	
BONTHOUX Odile, représentante de la ville d?Aix-en-Provence	
CANAL Jean-Louis, représentant de la métropole Aix-Marseille Pce	
CASSETTE Bruno, Sous-Préfet des BDR	
CASTELEIRA Carlos, représentant des enseignants	
DEVESA Brigitte, représentante de la ville d?Aix-en-Provence	
DI CARO Sylvaine, représentante de la ville d?Aix-en-Provence	
DUMICHEL Frédérique, représentante de la ville d?Aix-en-Provence	
ESPENEL Elza, rep. du personnel administratif&technique	
FERAUD Marc, représentant de la ville d?Aix-en-Provence	
GRUVEL Jean-Christophe, représentant de la ville d?Aix-en-Pce	
JOISSAINS Sophie, Maire d?Aix-en-Provence	
LEJAULT François, représentant des enseignants	
MANAUTHON Elie, représentant des étudiants	
OLLIVIER Arlette, représentante de la ville d?Aix-en-Provence	
PAOLI Stéphane, représentant de la métropole Aix-Marseille Pce	
SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, rep. métropole Aix-Marseille Рсе	
VASARELY Pierre, personnalité qualifiée désignée par l?Etat	
VINCENTI Fabienne, représentant de la ville d?Aix-en-Provence	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Aix-en-Provence,le 13/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.



